

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 6 septembre 2012

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce sixième jour du mois de septembre deux mille douze, à laquelle séance sont présents :

Présent(s) : Madame Mélissa Girard, Conseillère
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller
Monsieur Dave Boivin, Conseiller

Absente : Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-Claude Simard, il a été adopté ce qui suit :

1 - PRIÈRE

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de cinq Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 6 août 2012;
5. Rencontre avec Mme Alexandra Simard concernant la popote roulante;
6. Remboursement de la petite caisse;
7. Nomination du maire suppléant;
8. Adjudication du contrat pour la réfection de voirie (pavage);
9. Demande de M. Marcel Gagnon;
10. Demande de prix pour le changement du compteur, panneau et disjoncteurs à la bâtisse de l'eau potable;

11. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie-primés d'assurance pour les citoyens;
12. Premier décompte de Filtrum inc. de 107 461,38\$;
13. Adopter le règlement #228-34-1 sur l'utilisation de l'eau potable;
14. Engagement de M. Stéphane Belley;
15. Épluchette de blé d'inde;
16. Formation concernant la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et les nouvelles obligations du directeur général;
17. La MRC de Charlevoix invite le maire et la d.g. à une visite du LET (Visite du lieu d'enfouissement technique de la MRC et de l'aéroport de Charlevoix-Est);
18. Varia;
19. Correspondance;
20. Comptes à ratifier d'août 2012;
21. Comptes à payer d'août 2012;
22. Salaires du mois d'août 2012;
23. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
24. Période de questions allouée aux contribuables;
25. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2012-09-1897

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DU PROCÈS -VERBAL DU 6 AOÛT 2012

RÉSOLUTION 2012-09-1898

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – RENCONTRE AVEC MME ALEXANDRA SIMARD CONCERNANT LA POPOTE ROULANTE

Information à la population.

6 - REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE

RÉSOLUTION 2012-09-1899

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 61.72\$ afin de revenir au montant initial de 200.00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

7 – NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

RÉSOLUTION 2012-09-1900

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE nommer la conseillère Mélissa Girard à titre de mairesse suppléante pour une période de trois (3) mois et ce, débutant le 6 septembre 2012. Et de l'autoriser à signer tous documents et effets bancaires à l'absence du maire M. Jean-Claude Simard et ce, jusqu'au 24 septembre prochain 2012.

**8 – ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE VOIRIE
(PAVAGE, TROTTOIR ET BORDURE)**

RÉSOLUTION 2012-09-1901

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts est allé en appel d'offres publiques pour la réfection de voirie (pavage, trottoir et bordure);

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues dans le cadre des appels d'offre pour la réfection de voirie (pavage, trottoir et bordure) qui sont :

- Les entreprises Jacques Dufour & Fils inc. 308 280.96\$ taxes incluses
- Pavage Rolland Fortier Inc. 271 472.36\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Serge Landry, ing. De la firme Roche Ltée Groupe conseil de donner le contrat au plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est réservé le droit d'enlever une partie des travaux ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal accepte la plus basse soumission conforme reçue de Pavage Rolland Fortier et accorde donc le contrat requis pour l'exécution des travaux visés par la présente résolution en retranchant les items 3.1.3-A et 3.1.3 –B du bordereau de soumission, Cela fait passer le contrat à 175 375.10\$ taxes incluses;

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution fassent foi de contrat entre les parties;

QUE Madame Marcelle Pedneault, directrice générale et M. Jean-Claude Simard, Maire soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts tout document utile à cette fin.

9 – DEMANDE DE M. MARCEL GAGNON

RÉSOLUTION 2012-09-1902

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une lettre de Jules-Fabien Simard, arpenteur-géomètre agissant en tant que mandataire de M. Marcel Gagnon le 13 août 2012;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander une dérogation mineure pour la largeur de son chemin privé lui donnant accès au lot 28-P afin d'y construire une résidence secondaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

DE transmettre la demande de dérogation mineure de M. Marcel Gagnon au comité du C.C.U.

10 – DEMANDE DE PRIX POUR LE CHANGEMENT DE COMPTEUR, PANNEAU ET DISJONCTEURS À LA BÂTISSES DE L'EAU POTABLE

RÉSOLUTION 2012-09-1903

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à Asselin Électrique des prix afin d'effectuer les changements à la bâtisse de l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE ces changements consiste à : remplacer embase de compteur extérieure, remplacer panneau de distribution intérieur et tous les disjoncteurs, remplacer fixation de mise à la terre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se procurer 2 (deux) lumières extérieure avec œil magique afin de les installer sur le bâtiment de l'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE demander à Asselin Électrique inc. de procéder à tous les changements cités plus haut au montant de 1 495,28\$ taxes incluses.

11 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE- PRIMES D'ASSURANCE POUR LES CITOYENS

RÉSOLUTION 2012-09-1904

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'élaboration des schémas de couverture de risques en sécurité incendie, le ministère de la Sécurité publique a toujours soutenu que de tels schémas, avec le temps, auraient des impacts positifs pour les citoyens en ce qui a trait à l'évolution des primes d'assurance;

CONSIDÉRANT QUE du côté des municipalités, la Mutuelle des municipalités du Québec a déjà clairement pris position de sorte que les municipalités assurées bénéficieront d'une réduction de prime, sous réserve non seulement que le schéma soit en vigueur, mais que toute municipalité concernée se conforme à son plan de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QU'il est important que le ministère de la Sécurité publique s'assure que la population puisse aussi bénéficier d'une réduction de leurs primes d'assurance;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'interpeller à nouveau le ministère de la Sécurité publique afin que son ministère mène à terme les démarches entreprises de manière à s'assurer que l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques en sécurité incendie entraîne des effets positifs sur les primes d'assurance applicables à l'ensemble des citoyens concernés.

12 – PREMIER DÉCOMPTÉ DE FILTRUM INC.

RÉSOLUTION 2012-09-1905

CONSIDÉRANT QUE M. Serge Landry de la firme Roche a reçu le décompte #1 de Filtrum pour le projet du puits d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'après vérification il nous recommande donc de payer à l'entrepreneur le montant total du décompte #1 au montant de 107 461,38\$ incluant les taxes et après une retenue d'exécution de 10% qui sera remis à l'entrepreneur à la fin des travaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser le paiement du décompte #1 de 107 461,38\$ incluant les taxes à Filtrum inc. pour le projet d'eau potable.

13 – ADOPTER LE RÈGLEMENT #228-34-1 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

RÉSOLUTION 2012-09-1906

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'adopter le règlement #228-34-1 sur l'utilisation de l'eau potable.

14 – ENGAGEMENT DE M. STÉPHANE BELLEY

RÉSOLUTION 2012-09-1907

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'engager M. Stéphane Belley pour une période de 13 semaines débutant le 10 septembre 2012 au taux horaire de 13.00\$.

15 – ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

RÉSOLUTION 2012-09-1908

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter les fournitures nécessaires pour l'épluchette de blé d'inde qui aura lieu le 8 septembre prochain.

16 – FORMATION CONCERNANT LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET LES NOUVELLES OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 2012-09-1909

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

D'inscrire la directrice générale à la formation concernant la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et les nouvelles obligations du directeur général qui aura lieu le 14 novembre prochain à Québec au montant de 298.94\$ et d'assumer tous les frais inhérents.

17 - LA MRC DE CHARLEVOIX INVITE LE MAIRE ET LA D.G. À UNE VISITE DU LET (VISITE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LA MRC DE CHARLEVOIX ET DE L'AÉROPORT DE CHARLEVOIX-EST)

RÉSOLUTION 2012-09-1910

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, le 6 septembre dernier, une invitation de la part de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT QUE cette invitation concerne la visite du Lieu d'enfouissement technique de la MRC de Charlevoix-Est et de l'Aéroport de Charlevoix-Est qui se tient le 18 septembre 2012 à compter de 10h00;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter l'invitation de la MRC et de demander à la directrice générale ainsi que M. Dave Boivin de se rendre à cette visite.

18 – VARIA

19 – CORRESPONDANCE

RÉSOLUTION 2012-09-1911

- Les Entreprises Côté Gaudreault & Fils inc. informe la municipalité qu'elle offre le service d'entretien de la servitude des chemins municipaux à l'aide d'une faucheuse débroussailleuse sur flèche. Le débroussaillage s'effectue à 2 KM/H se qui leur donne un rendement hors pair. De plus, il offre un tarif à l'heure.
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire nous confirme qu'ils ont reçu le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

20 – COMPTE À RATIFIER D'AOÛT 2012

RÉSOLUTION 2012-09-1912

Attendu que la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	6 213.93 \$
Eau potable :	433.15 \$
Total :	6 647.08 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 928, 930, 931, 935, 937, 940, 942, 944, 949.

21 – COMPTES À PAYER D'AOÛT 2012

RÉSOLUTION 2012-09-1913

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'août 2012 au montant de 6 192.94 \$;

Fonds d'administration pour août 2012 :	5 745.69 \$
Eau potable :	447.25 \$
TOTAL	6 192.94 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donat Tremblay et résolu :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2012 au montant de 6 192.94 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 6 192.94 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

22 - SALAIRES DU MOIS D'AOÛT 2012

RÉSOLUTION 2012-09-1914

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'août 2012 au montant de 14 964.40 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu;

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'août 2012 au montant de 14 964.40\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 933, 934, 936, 938, 939, 941, 943.

23 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

24 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

25 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2012-09-1915

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20 heures 08.

Jean-Claude Simard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale